



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conditions de travail

Question écrite n° 114222

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le stress au travail. Des études scientifiques ont mis en évidence des liens entre des situations de travail stressantes et l'apparition de problèmes de santé mineurs, voire de maladies graves. De plus, il est probable que le stress contribue à la survenue de certains accidents du travail. Compte tenu du nombre de Français qui souffrent de stress professionnel (ils seraient 6 sur 10), il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de lutter contre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114222

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13517